

**Domaine :** Médecine - **Thématique(s) :** Gériatrie  
DIPLÔMES D'UNIVERSITÉ (DU, DIU)

## DIU – PRISES EN SOINS DE LA MALADIE D'ALZHEIMER ET DES TROUBLES APPARENTÉS À DISTANCE

**🕒 Durée de la formation :** 102 heures  
**📅 Dates :** Voir le calendrier  
**📍 Lieu :** Faculté de Santé - site Charles Foix  
**€ Tarif :** Voir ci-dessous

**Modalité :** Mixte

Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :

Formation Universitaire Junior (FUJ) : **1 040 €**  
*Étudiants, chefs de clinique inscrits en DESC*

Formation Continue Individuelle (FCI) : **2 250 €**  
*Libéraux, salariés et individuels non pris en charge*

Formation Continue Employeur (FCE) : **2 250 €**  
*Demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière*

### OBJECTIFS

Proposer à un public pluridisciplinaire les connaissances et les clés permettant d'organiser une prise en charge globale des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. L'enseignement aborde de façon très détaillée les différentes approches non médicamenteuses (psychologiques, sociales, éducatives, comportementales, artistiques, environnementales).

### PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

Professionnels concernés par la maladie d'Alzheimer, en particulier, médecins, psychologues, personnels spécialisés (ergothérapeutes, kinésithérapeutes, orthophonistes, psychomotriciens) cadres de santé, soignants, directeurs d'établissement, animateurs et art-thérapeutes, ayant une expérience pratique dans la prise en charge de patients concernés.

Étudiants en médecine en cours de troisième cycle, étudiants en psychologie en cours de master.

### PROGRAMME

- Approche cognitive au cours de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées.
- Approches psychothérapeutiques des patients atteints de troubles cognitifs.
- Approches comportementales des patients atteints de démence.
- L'environnement du patient atteint de troubles cognitifs.
- L'art-thérapie et l'animation pour les patients déments.

### RESPONSABLE(S) PÉDAGOGIQUE



Joël Belmin

### INFORMATIONS

**Responsable :**

Pr Joël Belmin

**Coordonnateur :**

Dr Olivier Drunat

**Code Faculté de Santé :** 1X181X

**Université partenaire :**

Université Paris Cité

**Inscription administrative**

*Si candidature acceptée :*

Faculté de Santé Sorbonne Université

Les Cordeliers, 15 rue de l'école de

médecine

Esc.. H – RDC – 75006 Paris

medecine-dfs-scol3@sorbonne-

universite.fr

*Permanence téléphonique :* 01 71 11 96 27

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 11h30

*Ouvert au public :*

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h à 16h

**Pour une prise en charge employeur ou**

## MÉTHODES

Volume total d'apprentissage 102 heures dont

- 63 heures d'enseignements à distance
- 35 heures de séminaire présentiel (5 jours de 7 heures) 3 jours en début de formation et 2 jours fin de formation
- 4 heures de tutorat

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

La formation est validée par un examen écrit et un mémoire.

### Les conditions d'admission sont :

Une assiduité supérieure à 80 % du temps d'enseignement (attestée par les durées de connexion sur la plateforme et la présence aux séminaires présentsiels),

Une note à l'examen écrit  $\geq$  à 10/20 (le cas échéant à l'examen de rattrapage) ainsi que le mémoire validé.

**Examen écrit** : le 13 juin 2024

### organisme financeur :

Télécharger le dossier de prise en charge ici

Formation Continue Santé

Pôle DU-DIU

Campus Pierre et Marie Curie

4 place Jussieu – BC1520

75252 Paris Cedex 05

Tél. : 01 44 27 82 47 (49 ou 45)

fcmedecine@sorbonne-universite.fr

<b>Session 1</b>	DU 15/11/2023 AU 17/11/2023
<b>Session 2</b>	LES 13 ET 14/06/2024

## POUR CANDIDATER

Envoyer un CV et une lettre de motivation :

**Véronique Odvad**

Hôpital Charles Foix

7 avenue de la République

94200 Ivry-sur-Seine

Tel. : 01 49 59 45 78

veronique.odvad-ext@aphp.fr

## CALENDRIER

**Durée de la formation** : 102 heures

**Rythme** : un an

Du 15 novembre 2023 au 14 juin 2024

<b>SESSION 1</b>	DU 15/11/2023 AU 17/11/2023	Premier séminaire
<b>SESSION 2</b>	LES 13 ET 14/06/2024	Second séminaire qui comprendra l'épreuve d'examen écrit